



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 30 novembre 2023

N° d'affaire : 2023.RRGR.89

Motion n° 062-2023

Cesser le greenwashing nuisible aux sociétés locales et aux fêtes villageoises !

Motion ayant valeur de directive

La motion est retirée

Berne, le 30 novembre 2023

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général